

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4727 · Mardi 8 septembre 2020 · 19 Moharram 1442

Editorial

Par Saâd Benmansour

Le cas Tanger

Le 13 juillet dernier, les pouvoirs publics avaient dû décréter un dispositif restrictif assez sévère dans la ville de Tanger à la suite d'une flambée de l'épidémie. La ville avait enregistré, en effet, quelque 1.200 cas confirmés de Covid-19 en l'espace de 17 jours, soit une moyenne de 70 toutes les 24 heures.

En l'espace de six jours, à savoir du 1er au 6 septembre, la ville de Casablanca a enregistré à elle seule 2.869 cas confirmés, soit une moyenne de 478 toutes les 24 heures. Donc l'épidémie se propage dans la métropole avec une vitesse 7 fois supérieure au cas de Tanger. Ces chiffres sont suffisamment parlants quant à l'extrême gravité de la situation à Casablanca. Et le cas Tanger est encore tout frais pour démontrer comment un dispositif restrictif peut inverser la tendance puisque la ville du détroit est depuis plusieurs semaines revenue à un niveau de contamination très en dessous de la cote d'alerte de juillet. Mais un dispositif de restriction ne peut véritablement donner des résultats que s'il est RIGOUREUSEMENT appliqué sur le terrain. C'est là d'abord la responsabilité du citoyen mais aussi des pouvoirs publics. C'est là la seule solution pour éviter une catastrophe sanitaire...

RISQUE DE SATURATION DES HÔPITAUX, FERMETURE DES ÉCOLES, COUVRE-FEU....



© D.R.

Alerte générale sur Casablanca

Voir pages 6-7

Croissance régionale, contribution à la richesse nationale, PIB par habitant, dépenses des ménages...

Le HCP livre son constat

Voir page 9

Stratégie Halieutis

Deux espèces de requin interdites à la pêche pendant 5 ans

Voir page 10

Déployé sur Instructions royales

Hôpital militaire marocain à Beyrouth : Plus de 22.300 prestations médicales prodigées



© D.R.

Polycliniques CNSS



Vers un bras de fer syndicat-gouvernement

Voir page 8

Lamia Chraibi, productrice marocaine

«La reconnaissance nous motive à hisser le cinéma marocain toujours plus haut»

ENTRETIEN



© D.R.

Voir page 17

RENDEZ-VOUS CAPITAL HUMAIN

ENTRETIEN AVEC MOHAMED EL MANJRA (*)

Débloquer sa carrière grâce à l'hypnose !



(*) Maître praticien en programmation neurolinguistique, coach certifié.

Pages 14-15

Rentrée scolaire des personnes en situation de handicap mental

Ce que recommandent les associations

Voir page 13

Assurances et réassurances

Les primes émises grimpent à 7,4% en juillet 2020

Voir page 3

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA !

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA

افريقيا

afriquia.ma

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Assurances et réassurances

Les primes émises grimpent à 7,4% en juillet 2020

Au 7ème mois de l'année 2020, les primes émises par l'ensemble des assurances et de réassurance à l'exception des réassureurs exclusifs affichent une croissance de 7,4% comparativement à la même période de l'année dernière. C'est ce que vient de dévoiler l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) dans une publication datée du 7 septembre ajoutant que ces primes se sont élevées en juillet 2020 à plus de 4,22 milliards de dirhams. Par branche, les «Assurances vie et capitalisation» ont enregistré une hausse de 7,5% des primes émises

au titre du mois de juillet s'élevant ainsi à plus de 1,71 milliard de dirhams. Ce qui représente une part de 40,5% du total. La composante «épargne» affiche une croissance de 6,8% atteignant plus de 1,33 milliard de dirhams. Ce qui représente une part de 31,6%. En revanche, les primes émises pour la composante «Décès» sont en recul de 5,8% comparativement à la même période de l'année dernière. Elles se chiffrent à 241 millions de dirhams au mois de juillet 2020. Ce segment représente une part de 5,7%.

Pour ce qui est de la composante «Contrats à capital variable (UC)»,

les primes émises y afférentes sont en augmentation de 57,5% représentant une part de 3,2%. Ce segment affiche un total de 135,1 millions de dirhams au mois de juillet 2020. Du côté de la branche «Assurances non-vie», celle-ci enregistre une augmentation de 7,3% avec plus de 2,51 milliards de dirhams affichant une part de 59,5% sur la même période. Dans le détail, le segment automobile représente une part de 29,3% avec un total de plus de 1,23 milliard de dirhams, soit en croissance de 7,5% comparativement à juillet 2019. Notons par ailleurs que l'encours des pla-



cements affectés a atteint plus de 168,2 milliards de dirhams contre 167,9 en juin 2020. Les actifs en taux représentent une part de 51,1% avec un total de plus de 85,9 milliards de dirhams, suivis des actifs actions avec une part de 43,1% et un total de 72,5 milliards de dirhams.

Covid-19

Compte rendu quotidien : Les précisions du ministère de la santé

Le ministère de la santé a annoncé lundi qu'il diffusera, chaque jour à partir de 18h00 sur le portail covidmaroc.ma, le



compte rendu écrit sur la situation épidémiologique liée à la Covid-19. Ce compte rendu quotidien sera également publié sur les pages officielles du département

sur les réseaux sociaux, indique le ministère dans un communiqué. Le ministère veille, depuis l'apparition de cette pandémie, et dans le cadre de sa politique de communication, à l'annonce des résultats du suivi épidémiologique de la Covid-19 et de l'évolution de la situation épidémiologique. Dans ce contexte, le département exhorte les citoyens à se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, et à respecter les mesures de prévention décidées par les autorités avec patriotisme et responsabilité.



La Loterie Nationale obtient une nouvelle reconnaissance internationale

La Loterie Nationale a de nouveau officiellement renouvelé la double certification Jeu Responsable des Loteries Européennes (European Lotteries -E.L.) ainsi que le plus haut niveau, soit le niveau 4, de certification aux standards Jeu Responsable de la World Lottery Association (W.L.A.). Fidèle à sa mission d'entreprise responsable, la Loterie Nationale soutient fermement que le jeu est une forme de détente et doit rester un plaisir. Dans le cadre d'un rigoureux processus de renouvellement de la certification, la Loterie Nationale s'est appuyée sur ses équipes en interne, son partenaire Sisal et sur l'expertise de loteries européennes, pionnières dans le domaine du jeu responsable pour s'aligner sur

les standards internationaux et faire la démonstration qu'elle a la capacité d'assurer l'amélioration continue des pratiques de jeu responsable dans ses activités quotidiennes. La Loterie Nationale a été évaluée par un cabinet d'experts indépendants «Veritas» en fonction d'un ensemble de critères déterminés. Le rapport final a ensuite été validé avec un grand succès par les organes de contrôle et de certification d'European Lotteries (E.L.). En effet, l'obtention d'un tel sceau d'excellence est source de grande satisfaction pour la Loterie Nationale parce qu'elle confirme la pertinence et le bien-fondé de ses pratiques engagées en matière de jeu responsable et vient reconnaître les efforts qui y sont investis.

Aujourd'hui
LE MAROC

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint Hicham Mouhlai

Secrétaire général adjoint de la rédaction Khalid Bidari

Grand reporter Dounia Essabban
Journalistes

Laila Zerrouq
Abderrafi Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe Chafik Arich

Service infographie Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes

Moulay Hafid Wardy
Samirâ Hamid
Hanané Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction Mohamed El Fahli

Moyens généraux Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Afkil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Noureddine Azmaou
Rachid Ouhedou

Digital Unit

Webmasters

Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement Hassania Tazi

Chefs de publicité Asmaa Ben Harati

annonces légales et appels d'offres : Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement Houssaine Houssi

Accueil et standard : Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapress Tirage : 12.000
Édité par ALM Publishing
(Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance Khalid Bazid

Autres publications du groupe
La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE -Q.F/001-05-DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000
ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Announces financières arrêté du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Idia -Casablanca
Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Déployé sur Instructions royales

Hôpital militaire marocain à Beyrouth : Plus de 22.300 prestations médicales prodiguées

L'élan de solidarité marocain avec le peuple libanais se poursuit. Dans ce sens, l'hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a prodigué à ce jour un total de 22.357 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth. Depuis le lancement des services de cette structure médicale le 10 août dernier et jusqu'au 6 courant, 9.698 personnes ont bénéficié des soins médicaux offerts par le personnel de l'hôpital dans diverses spécialités. Ainsi, le personnel médical de l'hôpital a effectué



155 interventions dans diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'oto-rhino-laryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brû-

lures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale. Il a également fourni plusieurs traitements de base, dont 619 analyses médicales et effectué 1.772 examens aux rayons, en plus de la distribution à titre gracieux de médicaments à plus de 7.678

personnes. Selon le directeur de l'hôpital de campagne, le Professeur Chekkar Kacem, cette structure déployée sur Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR, a connu tout au long de la semaine dernière une grande affluence des patients libanais et étrangers qui souhaitent bénéficier de soins médicaux, en particulier les victimes de l'explosion dans le port de Beyrouth. L'hôpital s'emploie à fournir à tous les patients les soins médicaux nécessaires dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention contre le coronavirus, a-t-il souligné. Le staff

médical de cet hôpital de campagne, composé de 150 personnes, dont 46 médecins de diverses spécialités ainsi que des infirmiers spécialisés et des éléments de soutien, a pu effectuer une série d'opérations chirurgicales réussies. SM le Roi Mohammed VI avait donné Ses Hautes Instructions pour l'envoi d'une aide médicale et humanitaire d'urgence à la République du Liban. Le Souverain avait aussi donné Ses Hautes Instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de campagne en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans cet incident.

Suite à l'évolution de la situation épidémiologique

Établissements pénitentiaires : Suspension des visites familiales dès ce mardi



A partir de ce mardi, les visites familiales dans l'ensemble des établissements pénitentiaires sont suspendues, jusqu'à ce que les circonstances et les conditions appropriées soient remplies pour les remettre en vigueur. C'est ce qu'a annoncé lundi la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR). La même source explique que cette décision a été prise suite à l'évolution récente de la situation épidémiologique dans notre pays. L'objectif serait de protéger la population carcérale ainsi que les fonctionnaires des établissements pénitentiaires contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

En Conseil de gouvernement

La prolongation de l'état d'urgence ce mercredi

Un Conseil de gouvernement se tiendra mercredi. Au menu, un projet de décret relatif à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans l'ensemble du territoire national afin de faire face à la pandémie de Covid-19, apprend-on de sources gouvernementales. En outre, un projet de décret-loi relatif aux mesures exceptionnelles au profit d'employeurs adhérents à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), et de leurs employés déclarés, ainsi que de certaines catégories de travailleurs indépen-



dants et de personnes non-salariées assurées auprès de la CNSS ayant souffert des retombées de la pandémie sera examiné. Il sera également question d'étudier la Charte africaine sur la sécurité routière, adoptée à Addis Abeba (Éthiopie) le 31 janvier 2016, ainsi que d'un projet de loi portant approbation de cette charte. A la fin de ces travaux, le Conseil de gouvernement examinera des propositions de nominations à de hautes fonctions conformément à l'article 92 de la Constitution, selon la même source.

Aujourd'hui

Restez branchés sur toute
l'actualité à travers nos
plates-formes digitales

www.ajourdhui.ma



Que l'information continue



24H/24
7J/7



RÉSIDENCES
CASA*view*
3ÈME TRANCHE

Dans le nouveau quartier chic de Casa sur la nouvelle rocade sud-ouest et à 12 minutes du centre-ville, CASAVIEW vous propose des appartements bénéficiant d'un emplacement privilégié, de prestations de standing et d'équipements fonctionnels de premier choix (domotique...).

Au nombre de deux par étage, les appartements sont entre 83m² et 113m², disposant d'un choix de 2 ou 3 chambres avec salon, incluant des places de parking sous-terrain titrés et jouissant de finitions exceptionnelles. CASAVIEW est le projet résidentiel qui comblera les familles et les jeunes actifs.

Les résidences CASAVIEW, bien-être et proximité à portée de main !

Contactez en direct nos conseillers commerciaux sur klkdigital.com

À partir de :
1 050 000^{dhs}

de **83m²**

à **113m²**

by **KLK**
KHAYATEY LIVING



080 200 28 28

CasaView.ma



© DR

Risque de saturation des hôpitaux, fermeture des écoles, couvre-feu....

Alerte générale sur Casablanca

Laila Zerrou
lzerrou@aujourdhui.ma

Les compteurs ne cessent de s'affoler dans la métropole économique. A elle seule, la ville de Casablanca a enregistré dimanche dernier 773 nouveaux cas.

Le Maroc a enregistré dimanche un record de contaminations à la Covid-19 en franchissant la barre des 2.000 cas. Les compteurs ne cessent de s'affoler dans la métropole économique. La ville de Casablanca a enregistré à elle seule 773 nouveaux cas. Sur les 2.234 cas notifiés, 42% ont été enregistrés dans la région de Casablanca et plus précisément au niveau de l'agglomération de Casablanca. Le ministre de la santé, Khalid Ait Taleb, met en garde contre le risque de saturation des hôpitaux à Casablanca. Selon le ministre, le principal danger réside dans le fait que les cas symptomatiques vont prendre le dessus

sur les cas asymptomatiques, ce qui représente un réel danger pour l'infrastructure hospitalière. Ainsi, les hôpitaux pourraient être surchargés durant les prochains jours. Casablanca se démarque des autres villes non seulement par le nombre élevé des cas confirmés de Covid-19 mais également par un nombre important de cas graves. Sur les 201 cas notifiés dimanche, 89 malades ont été recensés dans la métropole. Le nombre d'hospitalisations en réanimation, en augmentation constante, est particulièrement préoccupant. «Nous risquons d'être submergés par le virus. Dès lors, des mesures dras-

tiques s'imposent, sinon la situation risque d'être incontrôlable dans les jours à venir», a-t-il signalé. Ainsi, les mesures restrictives imposées par le gouvernement au niveau de la préfecture de Casablanca ont été décidées en vue de stopper la propagation de la pandémie de Covid-19 au niveau de la ville et pour permettre aux structures sanitaires d'être en mesure de prendre en charge les cas contaminés. Ces restrictions, annoncées par voie de communiqué dimanche 6 septembre dans la soirée, vont s'appliquer pendant deux semaines, avec une évaluation minutieuse et continue de la situation épidémiologique dans la métropole.

Fermeture des écoles

Les autorités ont décidé de fermer le 7 septembre, jour de la rentrée scolaire, toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures à Casablanca. Cette fermeture qui durera deux semaines a été décidée en raison de la détérioration de la situation épidémiologique liée à la Covid-19. Ainsi, l'enseignement à distance a été adopté dès lundi. A noter que cette décision est effective pour les préfectures d'arrondissements de la capitale économique: Casa-Anfa, El Fida-Mers Sultan, Hay Hassani- Aïn Chock, Hay Mohammadi- Aïn Sebaâ, Ben Msick-Moulay Rachid et Sidi Bernoussi. Pour les provinces et préfectures de la Région Casablanca-Settat, autres que celles mentionnées, la rentrée des classes s'est faite dans les conditions normales en tenant compte des mesures sanitaires et de prévention déjà édictées pour faire face à la pandémie. Dans un commu-

niqué rendu public dimanche dans la soirée, l'Académie régionale d'éducation-formation a invité l'ensemble de ses cadres à regagner leurs lieux de travail pour veiller au bon déroulement de la rentrée 2020-2021, tout en optant pour l'enseignement à distance dans les arrondissements de Casablanca, en application des nouvelles mesures restrictives. Entre le 7 et le 9 septembre, les élèves sont accueillis en «petits groupes» au niveau de chaque établissement scolaire, de manière à respecter les consignes sanitaires édictées par les autorités compétentes.

“

Ces mesures restrictives ont été décidées en vue de stopper la propagation de la pandémie de Covid-19 au niveau de la ville et pour permettre aux structures sanitaires d'être en mesure de prendre en charge les cas contaminés.

Enseignement à distance dans plusieurs quartiers à Rabat, Salé, Kénitra, Marrakech et Meknès

Quatre directions provinciales de l'éducation nationale de la région de Rabat-Salé-Kénitra ont annoncé l'adoption de l'enseignement à distance dans plusieurs établissements scolaires et ce jusqu'à ce que la situation épidémiologique s'améliore. Cette mesure concerne une dizaine d'établissements au sein de la com-

mune d'El Youssoufia relevant de la préfecture de Rabat. Plus de 8.000 élèves tous niveaux confondus sont concernés par cette décision. De son côté, la direction provinciale à Salé a signalé que sept établissements situés dans les communes de Laayayda et Tabriquet appliqueront l'enseignement à distance précisant que cette mesure concerne 1.379 élèves. De même, la direction de Kénitra a annoncé que 11 établissements situés à Kénitra, Allal Tazi ou encore Sidi Taibi adopteront

cette mesure, notant que 6.767 étudiants sont concernés. Par ailleurs, l'AREF de Marrakech-Safi a annoncé l'adoption du modèle d'enseignement à distance au niveau des établissements scolaires publics et privés situés au niveau des arrondissements de M'hamid, de Hay Mohammadi et Hay Hassani, ainsi que les quartiers de Ben Tachfine, Al Afak, Abou Hourayra à Azli, Saâda à Iziki, Avenue Houmane El Fetouaki, Avenue Lmssala, Attakadoum, Ahmed Qarmach (quartier

militaire), et douar Belaguid. Pour sa part, la direction provinciale de l'éducation nationale de Meknès a annoncé l'application de l'enseignement à distance dans 21 établissements scolaires situés dans deux quartiers fermés et classés foyers épidémiologiques. Cette mesure concerne 16 écoles privées et 5 publiques dans les quartiers Al Mansour et Camilia. L'enseignement à distance sera également de rigueur pour les élèves dont des membres de leurs familles sont positifs à la Covid-19.

De nouvelles restrictions durant 14 jours

Suite à la recrudescence des foyers épidémiologiques dans la préfecture de Casablanca, le gouvernement a pris une batterie de mesures restrictives pour stopper la propagation du virus, qui resteront en vigueur durant les 14 prochains jours. Il a également été décidé de fermer tous les accès à la ville et soumettre les déplacements depuis et vers la préfecture à une autorisation exceptionnelle. Ces mesures consistent en la fermeture de l'ensemble des issues de la préfecture de Casablanca et de soumettre le déplacement de et vers son territoire à une autorisation exceptionnelle délivrée par les autorités locales. Il a aussi été décidé de fermer tous les établissements scolaires (primaire, collèges, lycées et universités), avec l'adoption de l'enseignement à distance. D'autres mesures ont été prises, à savoir la fermeture des marchés de proximité à 15h, des cafés et commerces à 20h et des restaurants à 21h, outre l'interdiction des déplacements nocturnes sur l'ensemble du territoire de la préfecture entre 22h et 05h, excepté pour les cadres de santé et de sûreté, les employés des secteurs vitaux et sensibles et ceux du transport des marchandises, à condition de justifier leur travail de nuit. Le gouvernement insiste une fois de plus sur le strict respect des directives des autorités publiques et des mesures préventives particulièrement le port obligatoire du masque de protection, les règles d'hygiène et la distanciation physique dans les espaces publics.



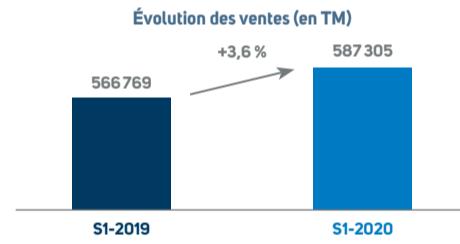
RÉSULTATS SEMESTRIELS 2020

Le conseil d'administration d'AFRIQUIA GAZ, réuni le 7 septembre 2020, a examiné l'activité de la société au terme du 1^{er} semestre de l'exercice 2020 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

À l'issue du 1^{er} semestre 2020, AFRIQUIA GAZ a participé à l'élan de solidarité national face à la pandémie du COVID-19 à hauteur de 400 MDH, ce qui a impacté ses indicateurs financiers à la baisse.

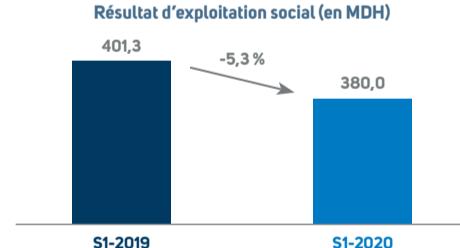
Ce repli, objet du profit warning paru le 31 août dernier, est essentiellement attribuable à la comptabilisation du don susmentionné selon le référentiel IFRS.

TONNAGE



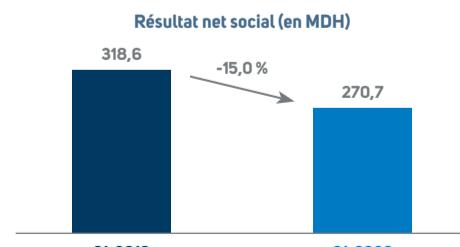
Au titre du 1^{er} semestre 2020, les tonnages écoulés par AFRIQUIA GAZ se sont bonifiés de 3,6 % par rapport à l'an précédent, portés par un effort commercial soutenu et continu.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX



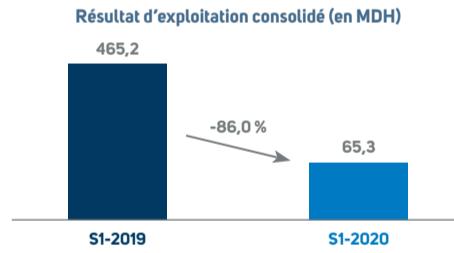
Le résultat d'exploitation social s'affiche à 380,0 MDH en baisse de 5,3 % par rapport au 30 juin 2019. Ce léger repli est expliqué par l'effet conjugué de la dévaluation des stocks de matières premières en raison de la baisse des prix du GPL à l'international ainsi que la décélération des ventes de gaz en vrac en raison du recul de l'activité de certains secteurs durement touchés par la crise.

RÉSULTAT NET



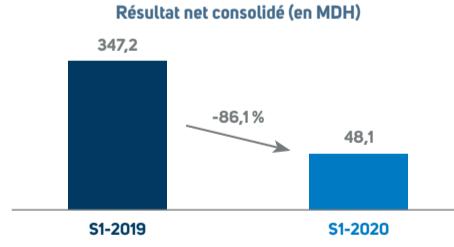
Dans ce sillage, le résultat net régresse, pour s'inscrire à 270,7 MDH, soit une baisse de 15 % par rapport à l'année 2019 sous l'effet conjugué de la quote-part de 10 % du don comptabilisé à fin juin 2020 et de la baisse du résultat opérationnel.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS



Le résultat d'exploitation consolidé s'affiche à 65,3 MDH contre 465,2 MDH au premier semestre 2019. Un repli expliqué essentiellement par l'impact du don consenti de 400 MDH au profit du « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus ».

RÉSULTAT NET



Dans la même lignée, le résultat net fléchit dans les mêmes proportions et s'inscrit à 48,1 MDH pour le premier semestre 2020 contre 347,2 MDH un an plus tôt, soit une décroissance de 86,1 %.

PERSPECTIVES

Malgré ce contexte difficile, AFRIQUIA GAZ demeure confiante quant à la solidité de ses fondamentaux et à sa capacité à actionner les leviers nécessaires pour continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le communiqué semestriel S1- 2020 est disponible sur notre site internet <http://www.afriquigaz.com/index.php/communiques-de-presse>



L'UMT, syndicat majoritaire, refuse catégoriquement le projet d'externalisation de ces structures

Polycliniques CNSS : Vers un bras de fer syndicat-gouvernement

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourdhui.ma

S'agit-il d'un ballon d'essai ou une réelle activation d'un projet qui traîne ? En tout cas, les syndicats opposent encore et sans équivoque un reflet catégorique à tout projet d'externalisation des polycliniques de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale). Face aux informations sur une tentative de débousculer le dossier, l'Union marocaine du travail (UMT), syndicat majoritaire au sein de la CNSS, n'y est pas allé par quatre chemins pour rejeter le projet. Dans un communiqué de la Fédération nationale du personnel de la sécurité sociale affiliée à l'UMT, les responsables réitèrent le rejet du projet affirmant que «les autorités de tutelle ont eu recours à cette décision d'une manière unilatérale faisant fi de la démarche participative». La même source affirme qu'il s'agit de structures «détenues par les travailleurs et ne sont de fait pas éligibles à une procédure de privatisation». Plus loin encore, le syndicat a mis en garde contre ce qu'il qualifie de «démarche unila-

térale concernant l'avenir de ces polycliniques» affichant sa volonté «de s'opposer à ce projet» et sa volonté de recourir à toutes les formes de protestations légitimes et légales. Reste à connaître la position gouvernementale sur ce dossier après cette annonce syndicale. Pour les responsables, l'opération vient pour la mise en conformité de ces structures avec le cadre légal, notamment

pitalisation. Il faut préciser que le champ d'intervention de la CNSS était limité initialement à la couverture des risques sociaux. A partir de 1979, ce champ a été étendu à l'offre de soins médicaux via la création de plusieurs unités médicales pluridisciplinaires. Durant la période 1979-1990, pas moins de 13 polycliniques à travers le pays ont pu voir le jour. Concrètement, ces

Le syndicat a mis en garde contre ce qu'il qualifie de «démarche unilatérale concernant l'avenir de ces polycliniques» affichant sa volonté «de s'opposer à ce projet» et sa volonté de recourir à toutes les formes de protestations légitimes et légales.

l'article 44 de la loi 65-00 relative à l'Assurance maladie obligatoire (AMO) interdisant à un organisme gestionnaire d'un ou plusieurs régimes d'AMO de cumuler le pilotage d'un régime d'assurance maladie avec la gestion de structures assurant des prestations de soins et d'hos-

structures multidisciplinaires offrent un plateau technique permettant de couvrir une large activité médico-chirurgicale, aussi bien dans le cadre de l'hospitalisation que pour des consultations et explorations en ambulatoire. Elles disposent d'une capacité de 1.000 lits d'hospitali-

sation, 42 salles d'opération, 12 maternités ainsi que 13 services de réanimation et 9 centres de dialyse en plus de 13 laboratoires d'analyses médicales et autant de services d'imagerie médicale. Aussi, les urgences et la permanence de soins y sont assurées 24h/24. Autant dire que ces structures constituent une véritable alternative à de nombreuses familles pour accéder à un niveau de soins correct et à des tarifs plutôt accessibles. En effet, les polycliniques de la CNSS, pratiquant le tarif national de référence et une facturation transparente, se sont positionnées dans le segment «moyen de gamme». Chaque polyclinique est gérée par un médecin directeur, qui est secondé dans ses tâches par un chef de l'administration générale. Les 13 établissements de soins sont placés sous l'autorité du Pôle Unités Médicales qui les dirige et en rend compte à la direction générale. Les Unités Médicales ont d'abord été créées pour

les assurés sociaux et les membres de leur famille à charge. Elles ont ensuite été ouvertes à tous les patients, bénéficiaires ou non de la garantie d'un organisme de prise en charge. Elles sont liées, dans le cadre du tiers payant, à de nombreuses mutuelles et assurances. A noter enfin que la Caisse nationale de sécurité sociale assure les mécanismes de couverture sociale pour le compte des salariés du secteur privé et de leurs familles. C'est en 1959 qu'a été institué le régime de sécurité sociale des salariés de l'industrie, du commerce et des professions libérales. Il a pour mission de protéger les assurés sociaux contre les risques de suppression de leur revenu en cas de maladie, de maternité, d'invalidité et de vieillesse, et de leur servir des allocations familiales et attribuer à leurs ayants droit une allocation de décès et une pension de survivants. Entré en vigueur le 1er avril 1961, ce régime a été étendu, depuis, aux secteurs de l'agriculture et de l'artisanat.

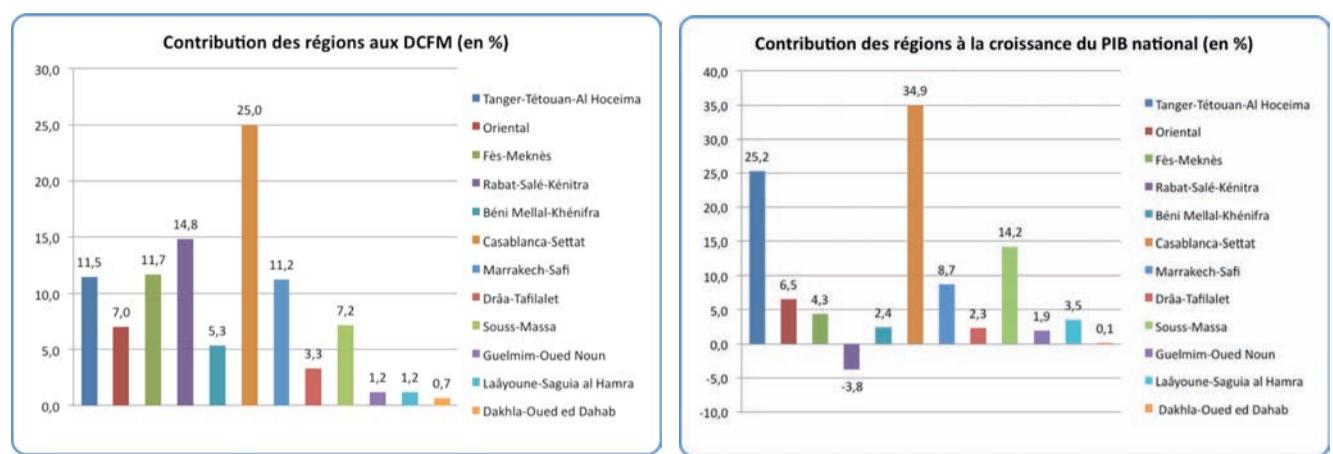
Croissance régionale, contribution à la richesse nationale, PIB par habitant, dépenses des ménages...

Le HCP livre son constat

Les régions contribuent fortement à la richesse nationale. Néanmoins, il s'avère que les disparités en termes de création de richesse entre régions se sont creusées. «L'écart absolu moyen (la moyenne des écarts absolus entre le PIB des différentes régions et le PIB régional moyen) est passé de 60,4 milliards de dirhams en 2017 à 62,7 milliards en 2018», indique le HCP dans sa dernière note d'information relative aux comptes régionaux 2018. Les détails.

Croissance régionale et contribution au PIB

Au niveau de la croissance, il ressort que cinq régions ont enregistré des taux de croissance plus élevés que la moyenne nationale (3,1%), à savoir : Tanger-Tétouan-Al Hoceima (7,6%), Souss-Massa (6,8%), Laâyoune-Sakia El Hamra (6,7%), Guelmim-Oued Noun (4,3%) et l'Oriental (4,2%). Alors que les taux marqués dans les régions de Casablanca-Settat et de Marrakech-Safi s'approchent de la moyenne nationale, de 3,4% et 3,2% respectivement. En revanche, les cinq régions restantes ont réalisé des taux de croissance plus bas que la moyenne nationale ; allant de 2,8% dans la région de Drâa-Tafilalet à -0,7% dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. «34,9% de la croissance nationale est à mettre à l'actif de la région de Casablanca-Settat dont la contribution à la croissance du PIB a été de 1,1 point», relève la même source ajoutant que la région de Tanger-Tétouan-Al



«Aux prix courants, les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont créé 58,7% de la richesse nationale, avec 32,3%, 15,6% et 10,8% respectivement»

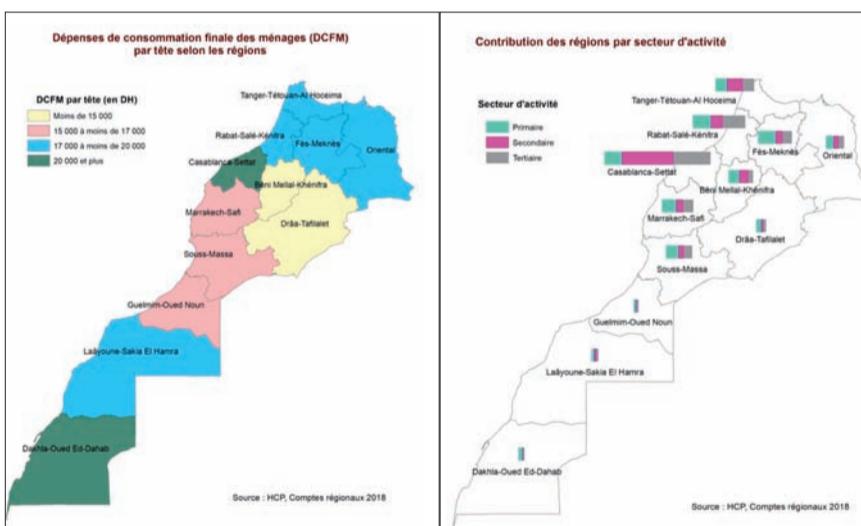
Hoceima a participé pour un quart à la croissance du PIB en volume. Quant aux dix régions restantes, elles ont contribué pour 40% de la croissance enregistrée en 2018. «Aux prix courants, les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont créé 58,7% de la richesse nationale, avec 32,3%, 15,6% et 10,8% respectivement», indique-t-on. Sur le même registre, cinq régions ont généré 34,2% du PIB. Il s'agit de Fès-Meknès et de Marrakech-Safi avec 8,4% chacune,

Souss-Massa (6,7%), Béni Mellal-Khénifra (5,7%) et l'Oriental (4,9%). Du côté des régions de Drâa-Tafilalet et les trois régions du sud, celles-ci ont participé à hauteur de 7% à la création de PIB en valeur, avec 2,5% et 4,5% successivement.

PIB régional : Voici ce que chaque secteur apporte

Pour ce qui est des activités primaires, à savoir l'agriculture et pêche, on notera qu'elles ont généré 12,2% du PIB au niveau national sur la même période. «La contribution de ce secteur à la création de la richesse a dépassé, dans la majorité des régions, cette moyenne nationale», précisent les experts du Haut-Commissariat au Plan. Dans le détail, ces activités ont participé pour 28% au PIB de la région de Dakhla-Oued-Eddahab, 21,1% au PIB de la région Fès-Meknès, 20,3% au PIB de la région de Drâa-Tafilalet, et 18,6% au PIB de la région de Souss-Massa et de Béni Mellal-Khénifra. En revanche, la région de Casablanca-Settat affiche la part la plus faible avec 5,4%. Concernant les activités secondaires, c'est-à-dire l'industrie, les mines, l'électricité et l'eau, le bâtiment et les travaux publics, elles ont généré 25,9% du PIB au niveau national en 2018. Quatre régions ont enregistré des parts supérieures à cette moyenne. Cela concerne les régions de Casablanca-Settat et de Béni Mellal-Khénifra (34,9%), la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (32,2%) et celle de Laâyoune-Sakia El Hamra (30,3%). Par ailleurs, les services marchands et non marchands (tertiaires) ont contribué à plus de la

moitié de la richesse nationale en 2018 (50,1%). Ainsi, les régions de Guelmim-Oued Noun, de Dakhla-Oued-Eddahab et de Rabat-Salé-Kénitra ont présenté des structures économiques dominées par les activités des services, avec des parts largement supérieures à la moyenne nationale, successivement de 69,6%, 61,8% et 60,8%.



Dépenses de consommation des ménages par région

Au niveau national, les régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kénitra affichent une part de 39,8% des dépenses de consommation finale des ménages (DCF), avec 25% et 14,8% respectivement. Pour ce qui est des régions Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech-Safi, elles détiennent une part de 34,4% des dépenses de consommation finale des ménages, répartie successivement à 11,7%, 11,5% et 11,2%. Dans ce sens, les sept régions restantes ont participé pour environ un quart (25,9%) aux dépenses de consommation des ménages. Leurs apports sont

compris entre 0,7% pour la région de Dakhla-Oued-Eddahab et 7,2% pour la région de Souss-Massa. Par conséquent, les disparités des dépenses de consommation se sont légèrement accentuées. «L'écart absolu moyen entre la DCFM des différentes régions et la DCFM régionale moyenne a atteint 34,4 milliards DH en 2018 au lieu de 33 milliards DH en 2017», peut-on lire. Et d'ajouter : «Rapportées à la population, les dépenses de consommation finale des ménages affichent des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (18.081 DH en 2018) dans six régions. Il s'agit des régions

de Dakhla-Oued-Eddahab (26.075 DH), Casablanca-Settat (22.028 DH), Rabat-Salé-Kénitra (19.711 DH), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (19.624 DH), Laâyoune-Sakia El Hamra (19.316 DH) et de l'Oriental (18.655 DH). Par ailleurs, les dépenses de consommation par habitant dans les autres régions passent d'un minimum de 12.633 DH (Drâa-Tafilalet) à 17.132 DH (Fès-Meknès). Par conséquent, la dispersion des dépenses de consommation finale des ménages par tête affiche une légère amélioration. Enfin, l'écart absolu moyen est passé de 2.733 DH en 2017 à 2.856 DH en 2018.

Le PIB par habitant au niveau national dépasse 31.000 DH

Par habitant, le PIB au niveau national est de 31.473 DH en 2018 au niveau national. Il s'avère sur cette période que six régions ont présenté un PIB par habitant dépassant cette moyenne nationale, à savoir les régions de Dakhla-Oued Eddahab (85.669 DH), de Casablanca-Settat (49.654 DH), de Laâyoune-Sakia El Hamra (49.275 DH), de Rabat-Salé-Kénitra (36.218 DH), de Guelmim-Oued Noun (36.157 DH), et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (32.114 DH). Dans les autres régions, le PIB par habitant se place entre 16.747 DH, enregistré dans la région de Drâa-Tafilalet et 26.479 DH dans la région de Souss-Massa. «La dispersion du PIB par habitant est en augmentation. L'écart absolu moyen est passé de 12.680 DH en 2017 à 13.106 DH en 2018», souligne la même source.

Stratégie Halieutis

Deux espèces de requin interdites à la pêche pendant 5 ans

DNCR Mohamed Laâbid
mlaabid@aujourdhui.ma

La pêche au requin soyeux (*Carcharhinus falciformis*) et au requin taupe-commun (*Lamna nasus*) dans les eaux maritimes marocaines est interdite provisoirement suite à un arrêté publié récemment au Bulletin officiel.

Paraphée par le ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, cette nouvelle décision a été prise après consultation de l'Institut national de recherche halieutique (INRH) et des Chambres des pêches maritimes. Elle vient pour assurer la durabilité de ces deux espèces maritimes vulnérables et pour respecter les engagements du Royaume vis-à-vis des ORGP (Organisations régionales de gestion des pêches).

Dans les détails, et selon cet arrêté publié au Bulletin officiel N° 6910 du 20 août dernier, la pêche des espèces de requins appelées requin soyeux et requin taupe-commun est interdite dans les eaux maritimes marocaines



pour une durée de cinq (5) ans. Celui-ci ajoute que l'Institut national de recherche halieutique peut être autorisé durant la période d'interdiction sus-indiquée à pratiquer la pêche de ces deux espèces dans les eaux maritimes marocaines, en vue de prélever des échantillons, conformément à son programme de recherche scientifique. L'autorisation visée ci-dessus fixe notamment sa durée de validité, les lieux de prélèvement

autorisés, les engins de pêche pouvant être utilisés ainsi que le nombre de pièces des espèces indiquées à l'article premier ci-dessus dont le prélèvement est permis. La référence de cette autorisation est portée sur la licence de pêche dont bénéficie l'INRH à cet effet. Pour rappel, depuis le lancement d'un vaste plan de développement du secteur de la pêche baptisé Halieutis, une série de mesures ont

été prises pour assurer la pérennité de ce poisson aujourd'hui menacé de disparition avec, en l'occurrence, l'adoption d'un plan de conservation de la pêcherie des requins et qui a pour objectif la préservation de ces espèces. Les mesures de gestion établies concernent la conservation et la gestion de ces espèces, le suivi des activités de pêche des navires les capturant accessoirement et l'établissement de la tra-

çabilité commerciale des huiles de foie et des ailerons de requins. Ces mesures portent sur la protection des stocks de requins qui sont situés au sommet de la chaîne trophique et qui participent à la régulation de l'écosystème marin, ainsi que l'interdiction du ciblage des espèces de requins de fond et de surface, et également l'interdiction de la pêche, la détention à bord, le transbordement, le débarquement, le stockage et la vente d'une partie ou de la totalité de la carcasse des 3 espèces suivantes : le requin marteau, le requin océanique, et le requin renard à gros yeux.

A cela s'ajoute l'interdiction de traitement et la manipulation à bord des espèces de requins de fond et de surface, notamment l'extraction des foies et l'enlèvement des ailerons (finning), et également l'identification des requins capturés par espèce (ventilation par espèce) au lieu de regrouper toutes les espèces débarquées dans le groupe «Requins et squallidés».

Pour accompagner les porteurs de projets, les auto-entrepreneurs et les TPE

Le CRI de Fès-Meknès lance «Microlabs Solutions»

A partir de ce 8 septembre, le Centre régional d'investissement (CRI) de Fès-Meknès lance «Microlabs Solutions». Il s'agit d'une caravane digitale visant à «accompagner les porteurs de projets, les auto-entrepreneurs et les TPE dans la Région de Fès-Meknès à développer leurs projets, en les dotant d'outils concrets pour la préparation et le lancement de leurs activités», indique le CRI de Fès-Meknès dans un communiqué, en notant que l'ouverture des inscriptions à ladite plateforme a démarré le 15 août dernier. «Suite au succès de la 1ère étape de Microlabs Solutions dans la Région de l'Oriental, le Centre régional d'in-

vestissement Fès-Meknès lance la deuxième escale de ce nouveau modèle d'accompagnement 100% digital qui accompagne les entreprises à travers des rencontres digitales via une plateforme dédiée. L'objectif est de développer des espaces d'échanges et d'accompagnement de proximité afin d'initier et de forger un avenir prospère au profit de plus de 150 TPME de la Région Fès-Meknès», explique la même source. Dans ce sens, des interventions d'assistance technique ou de coaching sous forme d'orientations vers des actions de base, avancées ou sur mesure, seront définies et planifiées avec les dirigeants d'entreprises.

Emirates annonce des vols de rapatriement vers Casablanca

Pour aider les Marocains bloqués à l'étranger à rentrer chez eux, Emirates prévoit d'opérer deux vols spéciaux entre Dubaï et Casablanca les 8 et 9 septembre.

Les clients peuvent également avoir accès à ces vols, via Dubaï, depuis le réseau d'Emirates qui couvre actuellement 84 destinations à travers le monde. Les 8 et 9 septembre, le vol Emirates EK9953 fera le départ de Dubaï à 10h00 et atterrira à Casablanca à 15h30. Quant au vol retour, EK9954, il décollera de Casablanca à 17h30 pour arriver à Dubaï à 3h50 le lendemain matin. Les passagers doivent remplir toutes les conditions d'entrée au

Maroc pour être autorisés à embarquer. Ceux qui pourront embarquer doivent être des citoyens marocains, ou des ressortissants titulaires d'une carte de résidence marocaine, ou des ressortissants étrangers voyageant au Maroc pour affaires ou du personnel diplomatique en transit de Dubaï vers le Maroc.



clients d'Emirates entrant au Maroc doivent effectuer un test PCR (dans les 48 heures suivant le voyage) et un test sérologique pour Covid-19, avec des résultats imprimés à présenter à la demande à l'enregistrement et aux autorités locales à l'arrivée.

Inclusion économique de la jeunesse

Un appel d'offres doté de 80.000 euros géré par l'AUF : Le Maroc concerné aussi

Dounia Essabban
dessabban@aujourdhui.ma



L'édition 2017 du programme SAFIR insuffle de belles énergies.. Les étudiants marocains à vos marques !

L'appel d'offres a été lancé. Il prendra fin le 31 octobre. Il fait référence au programme Safir qui vise la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et l'inclusion économique de la jeunesse dans 9 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Cofinancé par l'Union européenne, pour une période de 4 ans, le programme soutiendra plus de 1.000 jeunes porteurs de projets à impact social, culturel et environnemental et la structuration d'un écosystème régional. Le dialogue entre la jeunesse et les pouvoirs publics devra être, de la sorte, facilité. 8 pays sont engagés dans le programme, à travers un accompagnement à la création ou le renforcement d'incubateurs universitaires. Il s'agit du Maroc, de l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine. La subvention attribuée dans le cadre de cet appel d'offres s'élève à 80.000 euros. Et les activités seront amorcées dès la contractualisation avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et dureront 18 mois.

Pour rappel, plus de 7 millions de jeunes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont étudiants. Et c'est dans l'optique d'en faire les acteurs de demain que le programme Safir prévoit la création ou le renforcement de 18 espaces d'incubation et d'innovation, accessibles à tous au sein de campus universitaires des pays d'intervention du projet.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche seront sélectionnés à travers deux appels à candidatures. Ils bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour renforcer leur offre académique en entrepreneuriat social et créer des espaces d'incubation dédiés aux étudiants-entrepreneurs. Concrètement, cet accompagnement se déclinera en 3 phases. La première portera pendant trois mois sur l'établissement du diagnostic et devra être adaptée aux besoins et aux spécificités locaux.

La seconde qui représente la phase d'accompagnement durera un an et sera axée sur la formation-action. Enfin, la dernière phase représente celle de l'évaluation à plus de trois mois. Ce premier appel à candidatures permettra de sélectionner 9 établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le Maroc, également concerné par ce genre de

programme, œuvre justement pour promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes étudiants. Les enjeux sont clairs quand on sait que le taux de chômage national ne pourra pas être résorbé par l'offre d'emplois nationale. La création devra cela dit être renforcée par des garde-fous pour être pérenne et donc rentable. Les Objectifs de développement

durable (ODD) retenus dans le cadre de ce programme ne sont pas des critères fortuits.

Les départements de recherche universitaire devront œuvrer donc dans ce sens et inculquer aux étudiants qui ont la fibre entrepreneuriale ces orientations onusiennes qui conditionnent bien des démarcations! Les dés sont jetés...

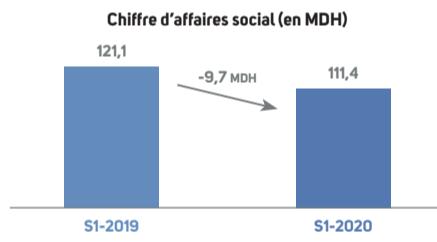


RÉSULTATS SEMESTRIELS 2020

Le conseil d'administration de Maghreb Oxygène, réuni le 7 septembre 2020, a examiné l'activité de la société au terme du 1^{er} semestre de l'exercice 2020 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

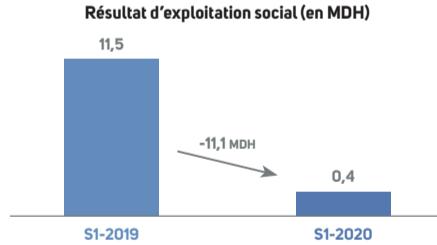
À l'issue du 1^{er} semestre 2020, Maghreb Oxygène arbore un bilan de performance en retrait par rapport à ses réalisations. Ce repli, objet du profit warning paru le 27 août dernier, est essentiellement attribuable à l'impact négatif de la pandémie Covid-19 sur l'activité du gaz industriel de la société.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX



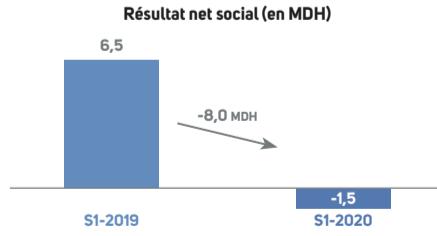
Les ventes de Maghreb Oxygène ont connu une baisse de **8,0 %** et s'affichent à **111,4 MDH** au titre du 1^{er} semestre 2020 contre **121,1 MDH** un an plus tôt. Cette baisse s'explique par l'effet combiné de l'arrêt de l'activité enregistré chez plusieurs opérateurs industriels et PME entraînant une baisse de la demande en gaz industriel ainsi que l'effet mécanique qu'a enregistré le mois de Ramadan sur la consommation et les ventes du CO₂ destinés au secteur agroalimentaire.

INDICATEURS D'EXPLOITATION



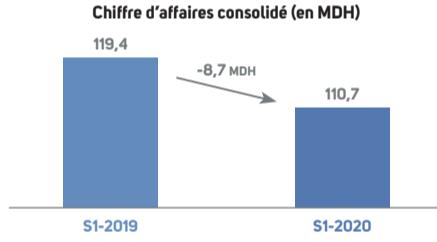
S'expliquant par la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des charges opérationnelles (+2 MDH), le résultat d'exploitation se contracte, s'affichant à **0,4 MDH** contre **11,5 MDH** au premier semestre.

RÉSULTAT NET



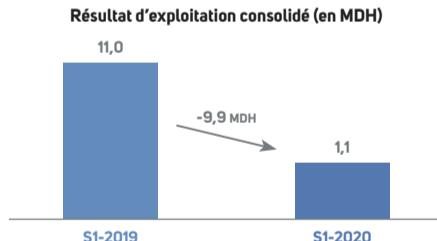
Dans ce sillage, le résultat net décroît de **8,0 MDH** par rapport à l'année précédente affichant un déficit de **1,5 MDH**.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS



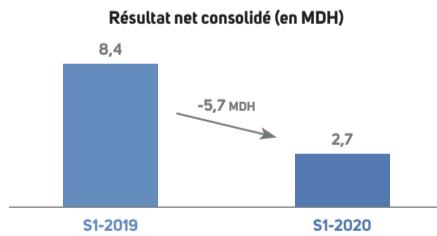
En termes de situation consolidée, le chiffre d'affaires de Maghreb Oxygène enregistre une baisse de **7,3 %** passant de **119,4 MDH** à **110,7 MDH**.

INDICATEURS D'EXPLOITATION



Le résultat d'exploitation fléchit de **9,9 MDH** par rapport à la même période de l'année précédente et s'affiche à **1,1 MDH** en juin 2020.

RÉSULTAT NET



Dans la même lignée, le résultat net consolidé régresse, pour s'inscrire à **2,7 MDH**, soit une baisse de **5,7 MDH** par rapport à l'année 2019.

PERSPECTIVES

Dans ce contexte difficile marqué par la pandémie Covid-19, Maghreb Oxygène demeure toutefois confiante quant à la solidité de ses fondamentaux et à sa capacité à mettre en œuvre les mesures adéquates nécessaires pour pallier à cette contre-performance.

Le communiqué trimestriel S1 - 2020 est disponible sur notre site internet : <https://www.maghrebboxygene.ma/communiques-de-presse/>

Contact Communication Financière : Ikram LABSALI
Tél. : 05 22 35 22 90 | communication.financiere@akwagroup.com

AKWA
GROUP

Pour mieux gérer leurs exploitations et valoriser au mieux leurs productions agricoles

Un plan d'action au profit des agriculteurs des terres collectives concernés par l'opération de «melkisation»

Siham Jadraoui
sjadraoui@aujourdhui.ma

Sessions de formation, caravanes de sensibilisation, création et développement des organisations professionnelles agricoles... Les capacités des agriculteurs (trices) des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz et concernées par l'opération de melkisation» seront bien consolidées. C'est dans ce sens qu'un appel d'offres a été lancé par l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco). La présente prestation a pour objectif de doter les bénéficiaires du projet «Melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz» des compétences nécessaires pour mieux gérer leurs exploitations agricoles et valoriser au mieux leurs productions agricoles à travers la dynamisation des organisations professionnelles agricoles. «Elle consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le renforcement des capacités des agriculteurs (trices) et des usagers des terres agricoles dans cette zone située dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz et concernées par l'opération de la melkisation», peut-on lire dans le document. Notons que le maître d'ouvrage de cette prestation est l'Agence MCA-Morocco. La mise en œuvre de cette prestation s'effec-



tuera en étroite collaboration avec l'Office national du conseil agricole (ONCA). La durée de cette prestation est fixée à 18 mois calendaires.

105.000 bénéficiaires seront concernés

L'opération de renforcement des capacités des agriculteurs (trices) des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz sera réalisée à travers deux principaux axes. Le premier axe concerne l'organisation de caravanes de sensibilisation, dénommées «village conseil». Ceux-ci visent principalement l'information des bénéficiaires sur les différentes subventions et

aides financières mises à leur disposition par l'Etat, la dissémination des bonnes pratiques culturales et de protection de l'environnement et la création et le développement des organisations professionnelles agricoles (OPA).

Quant au deuxième axe, il concerne le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers l'organisation des sessions de formation théorique et pratique au champ ainsi qu'à travers l'accompagnement des OPA existantes, notamment celles des femmes et des jeunes.

Le nombre estimatif des bénéficiaires de la présente prestation est d'environ 105.000 personnes

pour l'ensemble des axes. Selon la même source, 76.000 bénéficiaires sont estimés pour la sensibilisation et l'information, 14.400 pour la formation théorique, 7.200 personnes pour la formation pratique et 7.200 personnes pour l'accompagnement des OPA.

Mesures d'accompagnement : Objets de partenariat avec l'ONCA

La mise en œuvre de cette prestation s'effectuera en étroite collaboration avec l'Office national du conseil agricole (ONCA). Ce partenariat vise à concevoir et à mettre en place des mesures d'accompagnement à l'opération de melkisation en vue d'améliorer les systèmes de production des exploitations agricoles à travers le renforcement des capacités des bénéficiaires, notamment en les conseillant sur les bonnes pratiques culturales, l'optimisation de l'utilisation de l'eau, l'encouragement à la mise en place de cultures à forte valeur ajoutée, en favorisant leur regroupement dans des organisations professionnelles et en les sensibilisant aux impacts négatifs de certaines pratiques sur l'environnement et ses conséquences sur la durabilité de leurs activités, et développer et renforcer les activités économiques, en relation avec l'agriculture, notamment pour les femmes et les jeunes.

Appelés «Chi Pendant 3», «Bio disc 3», «Bio light 3», «Home pure»...

De nouveaux produits innovants signés QNet

Salima Guisser
sguisser@aujourdhui.ma

L'entreprise de vente directe, QNet, vient de lancer, le temps d'une première conférence virtuelle, de nouveaux produits innovants. Il s'agit de «Chi Pendant 3» consistant en un pendentif qui, selon la démonstration faite lors de cet événement en ligne, aide à maintenir son équilibre et protéger le corps des radiations du téléphone portable. Ce produit, qui peut être utilisé par toute personne âgée à partir de 3 ans, a également d'autres bienfaits pour la régulation du sommeil et la concentration. Avant de le porter à son cou, il suffit de le frotter entre les mains et de

se munir de son smartphone. Après quoi, si une autre personne tente de faire tomber le porteur de «Chi Pendant 3», celui-ci garde cependant son équilibre ; ce qui n'est pas le cas sans ce pendentif. Pour marquer ce lancement, QNet, qui célèbre son 22ème anniversaire, offre sur Instagram une surprise et invite, à cet effet, les internautes à se prendre en selfie avec ce produit. Outre «Chi Pendant 3» que la société envisage de lancer dans la région comme d'autres, celle-ci a présenté «Bio disc 3», qui offre une énergie à l'eau. Le consommateur peut mettre un verre

d'eau sur ce disque, qui a reçu des certifications, pour s'offrir une eau énergisante efficace à 100%. Et ce n'est pas tout. La marque vient également de lancer «Bio light 3». Ce produit ergonomique, qui améliore le sommeil, peut être utilisé à la maison ou au bureau. Il est doté de quatre couleurs. Chacune ayant une fonction déterminée. Ainsi, le rouge est utilisé pour remonter le moral, activer les hormones et régénérer les cellules. Quant au vert, il est activé pour la détoxicification du corps, booster l'immunité. De son côté, le bleu a des qualités anti-inflammatoires,



calme les nerfs et améliore le sommeil. Pour sa part, le blanc permet de purifier l'espace et offre un niveau de conscience élevé, notamment lors de la méditation. En plus

de ce produit, qui procure une «light therapy» (thérapie par lumière), QNet a lancé «Home pure» qui purifie l'air de la maison. Révolutionnaire en ces temps.

Rentrée scolaire des personnes en situation de handicap mental

Ce que recommandent les associations

L.Z

L'Union nationale des associations œuvrant dans le domaine du handicap mental au Maroc (UNAHM) vient d'émettre une série de recommandations afin de garantir l'accueil des personnes en situation de handicap dans le respect des mesures préventives pour prévenir l'aggravation de l'épidémie Covid-19. Dans un communiqué publié ce lundi 7 septembre, l'Union annonce l'ouverture imminente des centres accueillant les personnes en situation de handicap mental. Comme nous l'a confirmé la présidente de l'Union, Sabah Zemma Tyal, l'ouverture des centres et des écoles aura lieu dans toutes les villes à l'exception de la ville de Casablanca en raison des mesures restrictives qui ont été appliquées depuis ce lundi pour freiner la propagation de la Covid-19. L'UNAHM rappelle son entière disponibilité à travailler en étroite collaboration avec tous les organes étatiques intéressés par cette frange de la population pour apporter l'appui technique requis aux associations qui assurent le fonctionnement des centres à travers le Royaume. Pour faciliter la reprise du travail des centres, l'UNAHM recommande et demande aux organes étatiques responsables de leur fournirurgemment des affiches, des supports, du matériel adaptés et des produits pour la prévention contre la Covid-19. Les organes étatiques doivent aussi fournir un soutien matériel suffisant aux associations gestionnaires des centres pour pallier les difficultés économiques qu'elles vivent depuis le début de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à ce jour. Parmi les autres recommandations figure la contribution de l'expertise des coordonnateurs régionaux des centres d'orientation et de formation de l'Entraide Nationale, au profit des ressources humaines. L'objectif étant de les former à la prévention contre la Covid-19 et sensibiliser les ressources humaines travaillant dans les associations, les centres et les classes intégrées ainsi que les familles à cette probléma-



tique. L'UNAHM estime que la coordination avec le ministère de l'éducation nationale est primordiale pour mettre en œuvre des mesures de prévention et de précaution contre la Covid-19 au profit des enfants en situation de handicap mental scolarisés en milieu ordinaire (classes intégrées et enfants bénéficiant de l'inclusion scolaire). Les associations revendentiquent la mise en place d'un dispositif adapté dans les établissements scolaires accueillant ces enfants pour qu'ils puissent suivre leurs cours, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques. Enfin, elles suggèrent la mise en place d'un numéro vert spécial pour que les associations puissent gérer dans de bonnes conditions, avec les autorités sanitaires, les suspicions de cas de Covid-19 chez les personnes qu'elles prennent en charge.

Conséquences psychologiques et matérielles

L'UNAHM fait remarquer que les personnes en situation de handicap mental sont restées confinées trop longtemps, ce qui a engendré chez elles des troubles du comportement et des troubles psychiques parfois extrêmement graves. Leurs familles subissent toujours les conséquences psychologiques et matérielles

liées au confinement. L'Union alerte les organes étatiques responsables sur le manque de moyens des associations gérant les centres et les classes intégrées qui sont actuellement agonisantes et risquent à tout moment de fermer les unes après les autres. Et pourtant, «ce sont ces associations qui assurent l'éducation, la scolarisation et la santé physique et psychologique des personnes en situation de handicap mental et qui font vivre de nombreuses familles en versant régulièrement des salaires à tout le personnel éducatif, paramédical, administratif et logistique qui travaille auprès des enfants et des jeunes qui y sont accueillis», indique l'UNAHM.



Saveurs de Miel

UN PARFUM QUI RÉVEILLE VOS SOUVENIRS

MOROCCAN NATURAL HONEY



- Analysé de purité
- Rides en los bruts sans pasteurisation
- Crystallisation naturelle sans chauffage
- Egammaze minimal aux seules fleurs sauvages
- Traitement naturel des cannes aux huiles essentielles
- Maturation en vase pour une texture idéale en bouche

📞 +212 662 864 426
✉️ saveursmiel@gmail.com
🌐 www.facebook.com/saveursmiel
📷 Saveurs_de_miel



La puissance de l'hypnose n'est plus à démontrer et ce dans plusieurs domaines. Pour gérer sa carrière et lever les freins qui persistent et inhibent la promotion ou l'épanouissement, la technique est tout aussi indiquée. Mohamed El Manjra, ingénieur de formation à la base, entrepreneur et maître praticien en programmation neurolinguistique, coach certifié, propose, depuis 2000, une méthode unique et rapide qui agit sur deux niveaux, l'un sur le subconscient, l'autre sur le conscient, pour accompagner les personnes, ayant exprimé le besoin. La Rapid Transformation Method qu'a ramenée dans ses bagages Mohamed El Manjra du pays de l'Oncle Sam combine les principes de l'hypnothérapie, de la RTT (Rapid Transformation Therapy), de la PNL (Programmation neuro-linguistique) et du Strategic Intervention Coaching. Grâce à sa capacité d'accès au subconscient, l'hypnothérapie est utilisée en effet comme un véhicule. Elle permet d'éliminer de manière profonde et permanente certains éléments bloquants et limitants du passé. L'hypnose régressive assure, par ailleurs, l'installation et la reprogrammation de nouveaux modes de pensée, de nouvelles croyances.

Sur le conscient la méthode utilisée agit sur la détermination d'objectifs précis et l'installation de nouveaux comportements et attitudes. La mise en place de stratégies d'approches de la vie et des défis qui se présentent pour une vie meilleure comblée et épanouie est également prévue dans le cadre de la méthode. Dans le cas précis professionnel, la méthode permet d'agir favorablement à plusieurs niveaux. Evolution de carrière, conduite d'entretien, prise de parole en public, time management, efficience et organisationnelle personnelle, gestion de son énergie au quotidien, équilibre vie professionnelle et vie personnelle en représentent les principaux. Mohamed El Manjra apporte un éclairage sur la question.

Entretien avec Mohamed El Manjra, maître praticien en programmation neurolinguistique, coach certifié

Débloquer sa carrière grâce à l'hypnose !

Propos recueillis par Dounia Essabban
dessabban@aujourdhui.ma



ALM : Quels sont les différents freins dans une carrière qui pourraient être levés par la RTT ?

Mohamed El Manjra : Le premier frein dans le développement d'une carrière consiste à ne pas investir dans sa formation et dans son développement. C'est très important de comprendre qu'une carrière est quelque chose de dynamique et que toute personne tout au long de sa carrière changera de travail entre 4 et 5 fois, donc l'idée d'avoir un job à vie c'est révolu. Dans l'accompagnement que je propose je m'assure que le mindset des professionnels qui souhaitent s'engager dans la vie active et développer un plan de carrière très ambitieux, soit dès le départ en adéquation avec leur ambition. Il faut qu'ils soient préparés et à l'aise avec l'idée qu'il va y avoir beaucoup de changements dans leur carrière. L'autre chose très importante et sur laquelle j'insiste, c'est que les gens, au fur et à mesure du développement de leur carrière, doivent comprendre qu'il ne faut pas faire l'erreur de mettre en avant l'historique de leur passé et leur expérience mais plutôt ce qu'ils peuvent apporter à l'avenir. Ils doivent se poser la question de savoir comment ils peuvent être

meilleurs dans le futur et est-ce qu'ils peuvent contribuer au développement de l'entreprise dans laquelle ils opèrent.

Quelles sont les différentes étapes par lesquelles devra passer la personne en question pour atteindre le but recherché ?

Dès le départ, il s'agit d'identifier avec le candidat quels sont les métiers qui le passionnent pour s'assurer que ces choix sont en parfaite harmonie avec les choses qui le passionnent dans son for intérieur. En ayant cette congruence dans le comportement et dans les actions le candidat pourra ainsi évoluer, brillamment,

dans sa carrière. Ce qui décourage les gens, ce qui dérange les gens, ce n'est pas qu'ils ne sont pas motivés dans leur travail mais que leur travail ne les motive pas et ne les passionne pas. La seconde des choses consiste à identifier les croyances limitantes, c'est-à-dire les blocages que la personne doit surmonter en elle-même pour pouvoir aller de l'avant. Enfin, la construction d'un plan d'action à travers l'identification de sociétés qui seraient intéressantes pour le candidat permettra de mettre en place les différentes étapes pour préparer les documents et contacter les entreprises et se préparer à l'entrevue.

Quelles sont vos recommandations après les séances pour que la personne reste dans le même état d'esprit ?

Il faut énormément investir dans sa formation. Il faut beaucoup lire et surtout faire énormément de sport parce que le sport donnera cette énergie nécessaire au candidat pour surmonter ses éventuels échecs. Le sport lui permettra de continuer d'aller de l'avant, de se battre et de s'accrocher. L'évolution de carrière n'étant pas linéaire, il y aura toujours des hauts et des bas. C'est donc important de toujours garder cette motivation pour pouvoir aller de l'avant et le sport reste l'une des meilleures ressources pour trouver de l'énergie.

Et dans quel état d'esprit devra-t-elle être, déjà, pour que les techniques d'hypnose que vous produisez aient un résultat positif dans sa vie ?

L'hypnose est tout simplement une méthode, qui est utilisée et acceptée dans beaucoup de disciplines scientifiques, qui permet l'accès au subconscient. En accédant au subconscient de la personne on peut mieux comprendre les blocages que celle-ci a en elle, et ainsi avoir des changements durables et rapides.

Parcours

Mohamed El Manjra, un profil, plusieurs trajectoires, mais une seule détermination...

Maître praticien en programmation neurolinguistique, expert en nutrition sportive, hypnose éricksonienne, coach certifié en intervention stratégique du Tony Robbins-Madanes Institute, praticien en thérapie de transformation rapide, Mohamed El Manjra est membre de la prestigieuse American Society of Clinical Hypnosis. A la base, il est de formation ingénieur électricien de l'Ohio aux Etats-Unis, titulaire d'un MBA de Boston et diplômé du programme Advanced Marketing

Management à Durban, en Afrique du Sud. Au Maroc, il a fondé plusieurs sociétés de conseil et de distribution. Et c'est justement ce parcours d'entrepreneur qui lui permet de comprendre davantage les attentes des cadres dans le milieu professionnel. A travers son expertise internationale, il a conseillé, coaché, formé et accompagné pendant plus de 15 ans des milliers de dirigeants, hauts cadres, entrepreneurs en devenir, étudiants et personnes de tous les horizons au Maroc, en

Europe et en Amérique du Nord. Il a à son actif des centaines de conférences et interventions pour le grand public, des institutions académiques de référence au Maroc (EM Lyon, ESCA, HEM) à l'étranger (McGill University, Canada) et avec des PME et multinationales au Maroc et à l'étranger. Il est également l'auteur de deux ouvrages dont un bestseller «Surprenants Entrepreneurs Marocains» sur les secrets de réussite des plus grands entrepreneurs marocains.

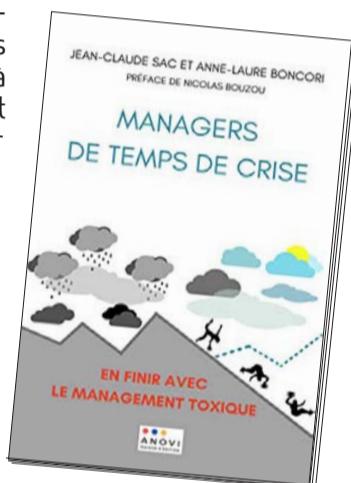
Sélection livres

Managers de temps de crise : En finir avec le management toxique ! de Jean-Claude Sac, Anne Laure Boncori

Les auteurs sont partis du constat que 2 salariés sur 3 aiment l'entreprise. Les sondages sont unanimes. Cette tendance se confirme, également, chez les jeunes et dans les mêmes proportions. Jean-Claude Sac et Anne Laure Boncori se sont évertués à démontrer que c'est le management qui fausse la donne entre les dirigeants et les salariés. Cerise sur le gâteau, la crise économique crée davantage de flou ne permettant plus de masquer les lacunes d'une partie de l'encadrement. Sur la base de recouvrement de plusieurs enquêtes et entretiens individuels, les auteurs iront jusqu'à affirmer fermement qu'un manager sur trois n'aurait jamais dû être nommé dans son poste. «Un sur six est un manager toxique ! Chaque salarié le ressent et doit bien gré mal gré s'adapter... avec les tensions qui

vont s'accroître, les dirigeants seront contraints de prendre des décisions... Pour le meilleur ou pour le pire !». C'est l'angle d'attaque de ce livre. Anne-Laure Boncori est chercheur en management au sein du groupe Inseec U. et speaker pour différentes entreprises. Elle enseigne aussi à l'université Paris-Dauphine. Auteur d'une douzaine d'articles académiques, elle publie régulièrement des tribunes dans *Le Monde*, *Les Échos* et *Harvard Business Review France*. Jean-Claude Sac a été à la tête de Nokia France pendant plus de dix ans, après avoir été PDG d'Ericsson Information Systems. Il a enseigné le management et le jeu de Go à l'ESSEC Business School, et tient actuellement des chroniques d'expert dans *Harvard Business Review France*.

Ed. Anovi
(10/08/2020)



Le manager est un psy : construire votre rôle et retrouvez votre liberté psychique. Préface de Sophie Bellon De Jean-Luc Emery et Eric Albert

Dans un contexte mondial où l'entreprise connaît plein de transitions traduites par des tensions et des contradictions, le manager doit, à la fois, donner envie et mettre la pression, tout contrôler et favoriser l'initiative, mobiliser ses forces et s'adapter. Il s'agit donc de savoir comment ramener de la cohérence dans l'incohérence tout en gardant son équilibre psychique. C'est pour cela que le manager psy doit bien se connaître. Et c'est également, dans cette optique, que les auteurs ont écrit ce livre qui apporte des clés de lecture. «L'individu devra savoir utiliser ses propres émotions, corriger ses biais et préjugés qui déterminent ses réactions et ses comportements ainsi que ceux de son entourage. Il doit aussi préserver sa liberté psychique, entraîner sa souplesse adaptative et mobiliser son intelligence émotionnelle pour éviter la surcharge

mentale et prendre du recul». Après le succès de leur best-seller *Le manager est un psy*, il y a 20 ans, Eric Albert et Jean-Luc Emery proposent ici un livre entièrement nouveau. Pour eux, «plus que jamais, le manager est un psy. Et plus que jamais, l'entreprise en a besoin pour réussir». Jean-Luc Emery est psychiatre, spécialiste de l'anxiété et consultant en entreprise au sein de l'Institut français de l'anxiété et du stress. Eric Albert, psychiatre et consultant, développe sa réflexion managériale depuis plus de dix ans, sans jamais décevoir ses lecteurs. Le Manager est un psy (plus de 30.000 lecteurs) est devenu un classique, N'obéissez plus ! a obtenu le prix RH 2002 et «Pourquoi j'irais travailler» a connu un écho médiatique important.

Ed. Eyrolles
(18 avril 2019).



En bref...

Sortie Livre

Maroc-Afrique : 20 ans d'une coopération Sud-Sud signé Amine Harastani Madani



Le chercheur Amine Madani revient sur la place du Maroc en Afrique. Le débat revient assurément avec la pandémie... La contribution du Maroc est un fait.

Dans son livre «1999 - 2020, le Maroc en Afrique : Diplomatie, Sécurité & Développement», édité par le think tank Policy Center for the New South (PCNS), le chercheur retrace les liens entre le Maroc et l'Afrique au Sud du Sahara, tout en démontrant l'existence de liens politiques entre l'Empire almoravide et l'Empire du Ghana à l'aube du 11ème siècle ou encore la conquête de l'Empire Songhaï par les Saadiens

et l'établissement du Pachalik de Tombouctou au 16ème siècle. Pour l'auteur, les 20 dernières années ont été cruciales pour le Maroc dans ses relations. Dès 1999, en effet, une nouvelle stratégie de coopération et d'investissement fut développée par le Maroc, notamment dans les secteurs de la banque, des télécommunications, des assurances, de l'immobilier et de l'agriculture, dans un cadre gagnant-gagnant et sur un socle de relations politiques, culturelles, spirituelles et diplomatiques. Les enjeux sont clairs : le renforcement de la coopération Sud-Sud. Amine Harastani Madani affirme que «la complémentarité économique, régionale et continentale est un atout majeur, avec des PIB structurellement différents qui pourraient donner un souffle nouveau à l'économie africaine et à l'expérience marocaine. Par exemple, avec la première plateforme automobile en Afrique, cela prouve, s'il le fallait encore, des gisements existants en Afrique». Amine Harastani Madani, né en 1991 à Rabat (Maroc), est ingénieur de formation, diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, et titulaire d'un troisième cycle en Relations Internationales Approfondies du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques de Paris.

Débat international sur l'Afrique

Lancement de la 5ème édition d'Africa Risk-Reward Index



C'est à Londres que se prépare la 5ème édition d'Africa Risk-Reward Index. Des spécialistes de l'Afrique de Control Risks et de NKC African Economics aborderont les implications à long

terme de la Covid-19 en Afrique. Les organisateurs, en l'occurrence le cabinet de conseil spécialisé dans la gestion des risques, Control Riskset NKC African Economics, filiale d'Oxford Economics spécialisée dans le continent africain, permettront à des experts de la question de livrer leur point de vue autour de la reprise post-pandémique en Afrique. L'événement en ligne qui aura lieu le 15 septembre sera animé par Vincent Rouget, directeur adjoint, Control Risks ; Patricia Rodrigues, analyste chez Control Risks ; Bukola Bolarinwa, analyste chez Control Risks, et Jacques Nel - responsable Africa Macro, NKC African Economics. L'heure de la conférence virtuelle a été fixée à midi (heure Angleterre, Royaume-Uni). Les participants pourront suivre la conférence sur la plateforme et s'y inscrire dès maintenant.

Initiés par l'association Manar Laâyoune pour le patrimoine et le chant hassani

Deux nouveaux singles nationalistes pour le 45^{ème} anniversaire de la Marche Verte

Bientôt, deux nouveaux singles nationalistes seront lancés. «Ces morceaux, qui seront tournés en vidéoclip, verront prochainement le jour et seront diffusés sur les chaînes nationales à l'occasion de la commémoration du 45^{ème} anniversaire de la Marche Verte», précise l'artiste Said Cherradi. Egale-ment président de l'associa-tion Manar Laâyoune pour le patrimoine et le chant hassani, M. Cherradi indique que ces deux œuvres font partie d'un projet rentrant dans le cadre des initiatives de cette structure pour défendre l'intégrité territoriale du Royaume. L'objectif étant, comme il l'indique, de «promouvoir, de manière artistique, le développement socio-économique au Sahara marocain».

Pour annoncer ces tubes, le président de l'association a eu droit à une réception réservée par le secrétaire général du département de



la culture relevant du ministère de tutelle. Lors de cette rencontre, M. Cherradi a également présenté les œuvres artistiques réalisées par la structure qu'il préside pour promouvoir le patrimoine culturel hassani, défendre l'intégrité territoriale du Royaume et son tissu culturel riche et varié. Accompagné

du directeur des arts dans le même département et du président de la coopération, le secrétaire général s'est, de son côté, félicité des efforts fournis par la société civile dans les provinces du Sud. Pour ce responsable, «l'action du tissu civil s'est distinguée dans les domaines culturel et artistique par le lancement de

plusieurs œuvres musicales et pièces de théâtre outre l'organisation de conférences, rencontres et festivals qui ont eu un impact énorme sur l'animation culturelle et artistique dans les trois régions du Sud».

Par l'occasion, l'artiste n'a pas manqué de devoir une fière chandelle au ministre

de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi qu'au secrétaire général pour l'appui aux activités initiées par l'association, notamment le soutien aux tournées organisées au profit de la population des communes rurales et urbaines de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra tout au long des six dernières années.

Pour rappel, Manar Laâyoune pour le patrimoine et le chant hassani a déjà lancé une quinzaine de singles en clips. Ces œuvres ont été émises sur les chaînes Laâyoune, Al Maghribia et les réseaux sociaux. En procédant ainsi, cette structure contribue, selon ses dires, à mettre en lumière, en musique et image, l'essor socio-économique réalisé dans les provinces du Sud et l'adhésion efficace des composantes de la société civile, des établissements publics et des autorités locales et gouvernementales.

Nouveau single

Spotify soutient vivement «Ya Habibi» de Mohamed Ramadan et Gims

«Ya Habibi», le nouveau single de Mohamed Ramadan et Gims, est bien valorisé par Spotify. Ce service d'abonnement de streaming audio le plus populaire au monde met ainsi en lumière la dernière collaboration des deux artistes sur une scène à la fois régionale et mondiale. Et ce n'est pas tout. Programmé pour coïncider avec la sortie du très attendu «Ya Habibi», le single enregistré avec la star du hip hop Gims, les deux stars ont allumé le panneau d'affichage de Spotify sur l'emblématique Times Square à New York, ainsi que le plus grand écran LED du monde sur King's Road, à Djeddah, en Arabie Saoudite. Comme le précise le service d'abonnement, le partenariat entre Spotify et Ramadan marque ainsi l'engagement de Spotify à promouvoir les artistes

du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord dans le reste du monde. «Spotify est le lieu de la découverte de la musique. Nous aidons les gens à découvrir la musique et les artistes à nouer des contacts significatifs avec leurs fans», déclare Wissam Khodur, responsable des partenariats artistes et labels pour la région MENA chez Spotify. Comme il l'indique, «les artistes considèrent Spotify comme le premier lieu de développement de l'audience et la capacité de Spotify à aider les artistes à construire leur marque à travers nos campagnes est l'une des raisons principales pour lesquelles ils veulent travailler avec nous».

Pour célébrer son succès et accroître sa portée mondiale, l'équipe des éditeurs de Spotify soutient «Ya Habibi» sur des playlists internatio-

nales, encourageant un plus grand nombre d'auditeurs du monde entier à découvrir sa musique. À propos de cette campagne, Mohamed Ramadan commente : «De l'Afrique au reste du monde ! Je suis très enthousiaste à l'idée de faire découvrir notre musique à de nouveaux publics. C'était une grande expérience de collaborer avec Gims et de voir notre titre illuminer les rues de New York et de Djeddah, c'est quelque chose de très spécial». Pour sa part, Gims indique : «J'ai choisi de travailler avec Ramadan car j'aime beaucoup ce qu'il fait en tant qu'artiste et en tant qu'homme. C'est quelqu'un qui a un grand cœur et qui est très talentueux, que ce soit en tant que chanteur ou acteur. C'est ce qui lui vaut sa popularité aujourd'hui et le soutien de son peuple».



Entretien avec Lamia Chraibi, productrice marocaine

«La reconnaissance nous motive à hisser le cinéma marocain toujours plus haut»

Lamia Chraibi, qui a produit le long-métrage «Mica» du réalisateur franco-marocain Ismaël Ferroukhi, s'exprime sur son attachement à cette œuvre cinématographique qui a fort séduit lors de sa projection en avant-première au Festival du film francophone d'Angoulême ayant eu lieu du 28 août au 2 septembre. Elle parle également de sa passion pour le cinéma indépendant afin d'y inscrire sa griffe, son expérience et ses projets.

Propos recueillis par
Salima Guisser

ALM : Le film «Mica» a séduit au festival d'Angoulême. Qu'est-ce que cela vous a fait en tant que productrice ?
Lamia Chraibi : Le but de tout producteur est de pouvoir montrer ses films. Les producteurs dont les films ont la chance d'être sélectionnés au festival d'Angoulême sont contents de l'occasion qui les rassure quant à la possibilité de sortie en salle de leur film. Le travail de promotion et l'investissement qu'il restera à faire pour la distribution sera justifié. C'est une audience non professionnelle, et donc idéale pour le crash-test. Ce festival a su donner rendez-vous chaque année à un public friand d'un cinéma francophone et avide de regards singuliers de jeunes auteurs. La sélection des films reste pointue. Ce festival est également fort de la confiance de son public pour une sélection de films toujours au niveau d'un public de plus en plus exigeant. Le succès public est un vrai plaisir, Ismaël a été pris d'assaut à chaque fin de projection par des spectateurs restés émus par le film pour être félicité et interrogé encore et encore sur le sort du petit Mica. Les commentaires ont été extrêmement enthousiastes, la promesse d'un travail de bouche-à-oreille est un beau cadeau. C'est une consécration. Une joie énorme. Faire un film est une épreuve d'endurance, avec des hauts et des bas... Il faut s'accrocher pour lui donner toutes ses chances. Il va de



soi que la reconnaissance, qui plus est, internationale, nous motive à vouloir donner plus et hisser le cinéma marocain toujours plus haut, toujours plus loin. Et comme le cinéma est un travail d'équipe, j'en profite pour partager ma joie et ma gratitude infinie avec tous les membres de l'équipe technique et artistique ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à concrétiser la vision du réalisateur.

Au-delà de la sincérité du film «Mica», vous avez sûrement accepté de produire cette œuvre pour d'autres raisons. Pourriez-vous partager celles-ci avec nous ?

Mica, c'est d'abord l'histoire d'une success story à vocation sociale. Il faut des histoires de ce genre pour redonner de l'espoir à des générations de jeunes qui ne pensent qu'à migrer vers un sombre eldorado, car ils ont l'impression que toutes les portes se ferment devant eux dans leur pays. Le cinéma est un outil d'inspiration incroyablement accessible de nos jours. Ce film illustre le discours que je défends à travers d'autres films comme celui de Mohcine Besri «Une urgence ordinaire», qui traite de l'immigration aussi. En tant que productrice engagée envers mon pays, telle la légende du colibri, je fais ma part du travail...

Ceci dit, chaque film est une aventure qui vient avec son lot de rencontres et de péripéties. J'ai eu le plaisir de travailler auprès de la production française Elzévir Films et cette expérience a été une véritable collaboration positive, car une confiance et une estime mutuelle nous accompagnent durant la production de ce film.

Et si l'on parlait un peu de vous ? Comment faites-vous valoir votre expérience par rapport à d'autres producteurs professionnels marocains ?

Il n'y a pas de recette standard pour produire un film, chaque producteur y va de sa propre expérience, de son propre mode de fonctionnement. Si certains préfèrent aller vers les films de commande, de mon côté je me suis naturellement dirigée à un moment de ma carrière vers le cinéma indépendant. Cela émane d'une vraie passion pour ce type de cinéma et d'un fort désir d'accompagner le processus créatif afin d'y inscrire ma griffe aussi. Je suis ravie d'avoir d'excellents rapports avec mes consœurs et confrères et bien que nos modes de production soient différents, il n'en est pas moins vrai que l'entraide est le maître mot dans cette histoire. Plus que jamais nous producteurs devons être soudés et solidaires dans notre fabrication de films. Je suis incroyablement fière de voir que de plus en plus de films marocains arrivent à voyager et à séduire des publics d'autres pays.

Qu'en est-il de la reprise du secteur de la production après la crise due au coronavirus ? Quelles prévisions en faites-vous ?

La crise a affecté le secteur (comme tous les autres secteurs) de façon très tragique. Les salles sont toujours fermées donc il n'y a pas à proprement parler de reprise pour ma société, La Prod ; j'ai deux films qui étaient en salle quand leur exposition a été interrompue par la Covid, et pour lesquelles des frais de promotion ont été engagés. Je ne fais pas de film de

commande (publicité, télévision, service pour film étranger), ma trésorerie est toujours très fragile. Il faut dire que je me consacre entièrement au cinéma indépendant, c'est toute une logistique pour trouver des financements, beaucoup de temps et d'investissement. Les télévisions ont lancé des appels à projets pour remplir les grilles de programme de l'année à venir et pour lesquels j'aurais bien voulu répondre pour pallier les problèmes de trésorerie mais c'est le poisson qui se mord la queue; car il faut mettre de grosses sommes d'argent pour les cautions que je n'ai pas. Mais nous gardons le cap ! Il faut continuer, réfléchir, innover et être dans une écoute active. Être en confiance sur ce qui nous attend. La situation est effrayante en soi et ce qui arrive ne sera peut-être pas facile, mais la peur est un frein bien plus dangereux. J'essaye de trouver des modèles de productions différents pour proposer du contenu de qualité et de diversifier les supports d'exploitation.

Auriez-vous d'autres projets ?

Je viens de finir la post-production des documentaires «School of Hope» de Mohamed El Aboudi (coproduction Maroc/Finlande/France) et Ziyara de Simone Bitton (coproduction Maroc/France/Belgique). Je m'engage aussi à finaliser le documentaire de la regrettée Dalila Ennadre, Jean-Genet notre Père des Fleurs (coproduction France/Maroc). Aujourd'hui, les spectateurs sont friands de documentaires, de réalités plus proches de l'individu, une vision d'auteur est souvent une meilleure manière de comprendre les choses. Par ailleurs, je développe le prochain film de Hicham Lasri «Un couple heureux» qui est en phase de montage financier. Forts de l'avance sur recette du CCM, la somme doit être complétée de manière conséquente pour faire un film à la mesure de nos ambitions. En parallèle, je me suis mise au défi de challenger de nouvelles formes de production en lançant le projet «Et Après ?» à cette sortie de confinement. Un appel à projets public a été publié pour les jeunes talents et en parallèle j'ai sollicité des artistes marocains pour y participer dans le cadre d'un incubateur artistique. L'idée étant d'interroger les créateurs toutes disciplines confondues sur la manière dont ils questionnent cette période étrange... J'ai hâte ! Pour finir, nous travaillons également sur des projets de séries d'envergure panarabe/panafricaine impliquant un processus de fabrication en coproduction avec d'autres pays arabes et africains pour une plus large exploitation.

Sports urbains

La FRMSU scelle un partenariat avec la Penya Gent Blaugrana d'Anfa

Pour créer une dynamique sportive locale et élargir la base de la pratique du sport, la Fédération royale marocaine des sports urbains (FRMSU) a signé récemment une convention de partenariat avec la Penya Gent Blaugrana d'Anfa (GBA), association officielle de fans du Barça. La convention de partenariat a été signée par Jaouad Aouatif, président du FRMSU, et Hassan Bahajjoub, président délégué de la Penya Gent Blaugrana d'Anfa, en présence de Mounir El Messari, vice-président du Comité national des sports urbains, de Said Haddouch, membre de la FRMSU, et Youssef Bennani, président fondateur de la Penya GBA et responsable de la zone Afrique au sein de la FCB world

Penyes Fédération (Fédération mondiale des Penyes du FC Barcelone). Ce partenariat a pour objectif d'élargir la base des pratiquants des sports urbains sur la ville de Casablanca. Il permet aux GBA Kids & juniors de bénéficier d'une large panoplie d'ateliers et de formations ainsi que l'organisation des stands de démonstration et exhibition sur les différents événements organisés par les deux entités. Cette convention permettra également d'élargir les expériences et les bonnes pratiques acquises tout au long des années d'existence. Enfin ce partenariat modèle est amené à s'élargir sur le plan national et pourra être généralisé à d'autres villes ou d'autres Penyes officielles du FC



Barcelone qui sont présentes. Cette initiative sera pilotée par Youssef Bennani en sa qualité de responsable zone Afrique au sein de la Fédération mondiale des Penyes du FC Barcelone. Crée en 2017, la Fédération royale marocaine des sports urbains est une association sportive rattachée au ministère de la jeunesse et des sports sous la surveillance du Comité national olympique marocain (CNOM). Elle a pour but de promouvoir le sport urbain ainsi que toutes ses disciplines

associées sur l'ensemble du Royaume afin de défendre les couleurs du Maroc sur la sphère internationale. Quant à la Penya Gent Blaugrana d'Anfa, elle a été fondée le 14 février 2012. Plus qu'un simple rassemblement de supporters du Barça, elle est la Penya officielle à Casablanca reconnue par le club. Elle se positionne aujourd'hui comme étant une Penya leader au Maroc mais aussi en Afrique par son modèle et la qualité de ses activités.



Botola Pro D1 : Des matchs intenses animent le bas du tableau

Après un arrêt forcé, la Botola Pro D1 reprend ce soir du service à l'occasion des matchs en retard de la 22ème journée. Deux importantes rencontres figurent au menu. A commencer par celle opposant le Raja Beni Mellal

au DHJ. Les Mellalis ont besoin d'un miracle pour éviter la relégation. Seule la victoire pourrait alimenter leurs infimes chances de maintien. Plus tard dans la soirée, l'OCK croise le fer avec l'IRT dans un match décisif. Là encore, les

deux formations croupissent en bas du tableau. Les Tangérois qui ont réussi un véritable exploit face au leader compétent récidiver loin de leurs bases face à leur adversaire du soir dans le but de s'extirper de la zone de relégation.

US Open : Novak Djokovic disqualifié pour un geste d'humeur

Le numéro un mondial Novak Djokovic a été disqualifié dimanche en 8e de finale du Grand Chelem de tennis de l'US Open à New York, après avoir frappé non intentionnellement une juge de ligne avec une balle.

«Parce qu'il a été disqualifié, Djokovic va perdre tous les points ATP gagnés à l'US Open et va recevoir une amende du montant de son prize money en plus de toute autre amende éventuellement décidée



en fonction de l'incident», a précisé la ligue américaine de tennis (USTA), organisatrice de l'événement. L'amende devrait encore être plus salée par sa décision de quitter immédiatement le stade sans donner la conférence de presse obligatoire. A la fin du premier set contre l'Espagnol Pablo Carreno (27e), une balle frappée par le Serbe sans regarder vers le fond du court va heurter une juge de ligne à la gorge. La juge pousse un cri et s'effondre, Djokovic se précipite vers elle. Elle se relève, il va s'asseoir. Mais le règlement est sans appel : tout joueur coupable de ce type de geste, même involontairement, est exclu.

Safi : Le portier Bessak prolonge son contrat avec l'OCS



Le portier de l'Olympique de Safi (OCS), section football, Ahmed Merouane Bessak, vient de prolonger de deux ans supplémentaires son contrat avec le club Safiot. Le gardien de 24 ans avait suscité l'intérêt de plusieurs clubs marocains du Championnat national qui désirent s'attacher les services de ce gardien de but, dont le Raja de Casablanca (RCA) entre autres. Le portier mesfioui s'était illustré avec son club durant la Botola Pro D1 et la Coupe Mohammed VI des clubs arabes, rappelle-t-on. L'Olympique de Safi occupe actuellement la 9e place au classement de la Botola Pro D1, avec 32 points à l'issue de 19 journées (6 victoires, 14 nuls et 5 défaites).

Ligue des Nations : L'Espagne surclasse l'Ukraine



Avec le phénomène de précocité Ansu Fati, devenu à 17 ans et 311 jours le plus jeune buteur de l'histoire de la Roja, l'Espagne a surclassé l'Ukraine 4-0 dimanche soir à Madrid pour la 2e journée de Ligue des Nations, et a pris la première place du Groupe 4. Après être devenu jeudi contre l'Allemagne

le 2e plus jeune joueur de l'histoire de la Roja, l'ailier du FC Barcelone Ansu Fati est devenu ce dimanche le plus jeune buteur de l'histoire de l'équipe nationale espagnole, en marquant le but du 3-0 après le doublé du capitaine Sergio Ramos (3e, 29e) et avant l'ultime réalisation de Ferran Torres (4-0).

PAR ABDERRAFI AL OUMLIKI aaloumliki@aujourdhui.ma

Rabat : Acquittée après avoir tué le concierge qui a tenté de la violer

Impliquée dans une affaire de meurtre, cette jeune fille de dix-neuf ans clame, depuis près de neuf mois, son innocence. Ayant comparu, lundi 31 août, devant les trois magistrats de la chambre criminelle près la Cour d'appel de Rabat, elle n'a cessé de répéter qu'elle n'a fait que se défendre, elle avait seulement l'intention d'empêcher ce concierge de la violer. En effet, l'histoire a commencé avec l'arrivée de cette jeune fille, née en 2001 à Rabat, à Temara pour chercher un petit appartement à louer. Au fil des recherches, un concierge lui a expliqué qu'un appartement dans l'immeuble qu'il garde pourrait faire l'affaire. Elle était loin d'imaginer ce qui l'attendait. En effet, dès qu'ils sont rentrés à l'appartement inoccupé, le concierge a verrouillé la porte. Sans perdre la moindre seconde, il a déboutonné son pantalon qu'il a baissé jusqu'aux genoux et s'est jetée sur elle comme un fauve sur sa proie. Perturbée, la jeune fille a poussé un cri strident avant de le pousser violemment. Le concierge, un quadragénaire, s'est renversé par terre. Entendant les cris de la jeune fille, les voisins sont montés à l'appartement pour voir ce qui s'est passé. Ils ont remarqué que le concierge n'était plus en vie. Alertés, les éléments de la police judiciaire relevant du district de Témara se sont dépêchés sur la scène du crime. La jeune fille a été arrêtée. Le rapport de l'autopsie a conclu que la mort du concierge est survenue suite à une difficulté de respirer tout en précisant que le cadavre du défunt ne présentait aucune trace de violence. Certes, son épouse a affirmé aux enquêteurs qu'il



L'autopsie a conclu que la mort du concierge est survenue suite à une difficulté de respirer tout en précisant que le cadavre du défunt ne présentait aucune trace de violence.

était asthmatique depuis une vingtaine d'années. Et pourtant la jeune fille a été maintenue en détention préventive. Devant la Cour, la jeune fille a raconté toute l'histoire tout en précisant qu'elle s'est contentée de le pousser. Quelques habitants de l'immeuble qui sont montés après avoir entendu les cris de la jeune fille ont précisé à la Cour qu'ils l'ont trouvée encore sous le choc alors que le corps du concierge était étendu sur le plancher avec son pantalon descendu jusqu'aux genoux. Des témoignages qui étaient en faveur de la jeune fille puisqu'elle a été acquittée et a quitté la prison Al Arjate, quelques heures après la sentence.



Marrakech : Un moqadem épingle pour trafic de drogue

Un agent d'autorité, moqadem de son état, a été arrêté, à Marrakech, pour son implication dans une affaire de trafic de drogue. Celui-ci a été dénoncé par un dealer opérant au quartier Al Mellah. En effet, lors d'une campagne d'assainissement routinière, les éléments de la brigade des stupéfiants relevant de la préfecture de police de Marrakech ont mis la main sur ce dealer en possession de quelques grammes de haschich. Effectuant une perquisition chez lui, au quartier Doha Abouab Marrakech, une autre petite quantité de haschich a été saisie. Et surprise, parmi ses contacts téléphoniques, se trouvait celui d'un agent d'autorité, en l'occurrence un mokadem. L'interrogeant sur la nature de la relation qu'ils entretiennent, il leur a expliqué qu'il l'a aidé à liquider la marchandise contre une somme d'argent quotidienne. Arrêté, l'agent en question a tenté de se disculper. Mais, le dealer a continué à assurer qu'il est son complice.

Meurtre d'un jeune homme à Ksar Kebir : Un suspect arrêté



Impliqué dans une affaire de meurtre d'un jeune homme à Larache, un homme, âgé de trente-cinq ans, a été arrêté à Ksar Kebir après une fuite qui a duré une semaine. Ce jeune suspect qui faisait l'objet d'une note de recherche diffusée à l'échelle nationale avait, il y a plus d'une semaine, avec la complicité de trois autres suspects, poignardé à mort un jeune et pris la fuite. Il a finalement été identifié par les limiers de Ksar Kebir avant d'être arrêté et mis entre les mains de la brigade chargée de l'affaire à Larache.

Agadir : Un enseignant du primaire met fin à ses jours

Au quartier Essafa, à Agadir, un jeune enseignant s'est suicidé, dimanche matin, en se jetant dans le vide. Depuis la fenêtre de son domicile, au quatrième étage, cet enseignant des classes primaires s'est lancé pour s'écraser au sol. Rien pour le moment n'explique son acte de désespoir. Jouissant d'une bonne réputation, il semble toutefois avoir souffert depuis quelques mois de troubles psychiques. Alertés, les éléments de l'autorité publique ainsi que les limiers de la police de la ville se sont dépêchés sur les lieux pour diligenter une enquête. Le cadavre du défunt a été évacué vers la morgue de l'hôpital régional Hassan II pour être soumis à l'autopsie.



Appels d'offres et annonces légales

**OFFICE NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET MARCHÉS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 37/DAM/S/2020 SÉANCE À HUIS CLOS**

La «Direction Approvisionnement et Marchés» de l'ONEE-Branche Eau, sise à «Rabat» lance le présent appel d'offres qui concerne: «Fourniture de robinets PEC»

- Lot 1: Direction Régionale d'AGADIR
- Lot 2: Direction Régionale de MARRAKECH
- Lot 3: Direction Régionale de KHOUBIBGA
- Lot 4: Direction Régionale de KENITRA
- Lot 5: Direction Régionale de FES- MEKNÈS
- Lot 6: Direction Régionale d'OUJDA
- Lot 7: Direction Régionale de DRAA-TAFILALT
- Lot 8: Direction Régionale de LAAYOUNE
- Lot 9: Direction Régionale de TANGER
- Lot 10: Direction Régionale du COTE ATLANTIQUE
- Lot 11: Direction Régionale de GUELMIM OUED-NOUN

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à:

- Lot 1: 1.435.414,20 DH TTC
- Lot 2: 1.881.712,80 DH TTC
- Lot 3: 2.813.448,00 DH TTC
- Lot 4: 2.452.061,70 DH TTC
- Lot 5: 1.704.780,00 DH TTC
- Lot 6: 1.503.902,40 DH TTC
- Lot 7: 1.123.524,60 DH TTC
- Lot 8: 1.601.457,00 DH TTC
- Lot 9: 1.098.913,20 DH TTC
- Lot 10:

160.531,80 DH TTC
- Lot 11:
647.057,40 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à:

- Lot 1: 14.400,00 MAD
- Lot 2: 18.900,00 MAD
- Lot 3: 28.200,00 MAD
- Lot 4: 24.500,00 MAD
- Lot 5: 17.000,00 MAD
- Lot 6: 15.000,00 MAD
- Lot 7: 11.300,00 MAD
- Lot 8: 16.000,00 MAD
- Lot 9: 11.000,00 MAD
- Lot 10: 3.000,00 MAD
- Lot 11: 6.500,00 MAD

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit déposé au «Bureau des marchés (DAM)» à l'adresse: «Immeuble G Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au «Bureau des marchés (DAM)» à l'adresse: «Immeuble G Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être déposés au «Bureau des marchés (DAM)» à l'adresse: «Immeuble G Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mardi 20 Octobre 2020 à 10:00 à huis clos.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le pré-

sent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics ou aux adresses suivantes: fselmani@onee.ma - nhimmi@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse: <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA PREFECTURE D'AGADIR IDAOUTANANE CONSEIL PREFECTORAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2020/BP**

Le 30 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: études techniques des liaisons routières rurales dans les communes territoriales d'AZIAR ET AOURIR à la Préfecture d'Agadir Ida Outanane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le Montant du cautionnement provisoire est de: Vingt deux Mille Dirhams (22000.00DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: QUATRE CENT CINQUANTE SIX MILLE DIRHAMS TTC (456.000,00Dhs TTC).

Le contenu, la pré-

sentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jounada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique, il doit comprendre: Le certificat d'agrément domaine D4 et D5.

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 134/2020**

Le 01 Octobre 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition,

installation et mise en service des équipements du secteur de la réparation des engins à moteurs destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR et NADOR; répartie en lots suivants:

- Lot n°1: Équipements de peinture automobile
- Lot n°2: Équipements et outillage de peinture automobile
- Lot n°3: Équipements de laboratoire et de préparation de peinture Automobile et traitement de la surface
- Lot n°4: Équipements de Diagnostic et Électronique embarquée automobile
- Lot n°5: Équipements de garage et d'atelier automobile

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf)

Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofpt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Treize mille Dirhams (13 000.00 DH)
 - Lot n° 2: Sept mille Dirhams (7 000.00 DH)
 - Lot n° 3: Neuf mille Dirhams (9 000.00 DH)
 - Lot n° 4: Vingt-deux mille Dirhams (22 000.00 DH)
 - Lot n° 5: Dix mille Dirhams (10 000.00 DH)
- Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:
- Lot n°1: Huit cent quarante-huit mille sept cents Dirhams (848 700,00 DH) en TTC.

· Lot n°2: Quatre cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Dirhams (458 298,00 DH) en TTC.

· Lot n°3: Cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent trente-sept Dirhams et cinquante centimes (591 937,50 DH) en TTC.

· Lot n° 4: Un million quatre cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-six Dirhams (1 447 956,00 DH) en TTC.

· Lot n°5: Six cent quarante et un mille neuf cent cinq Dirhams et deux centimes (641 905,02 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29

et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous:

**ADRESSE: 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -
Tél.: 05 22 45 75 60-63 / Fax: 05 22 54 16 67 e-mail: annonceslegales@aujourdhui.ma**